

BARZUN

Mai 2006

BULLETIN MUNICIPAL

N°16

Le Mot du Maire

Chers amis

L'actualité nous rappelle tous les jours que nous vivons un début de siècle déconcertant.

Nos dirigeants vivent des crises « politico-médiatiques » sans précédent, un député entame une grève de la faim, Les jeunes occupent la rue, les « affaires » toujours là, les emplois sont délocalisés, etc... L'invasion médiatique qui nous pousse à exacerber tous nos sentiments et la proximité d'échéances électorales n'arrangent pas les choses.

Que cela ne nous fasse pas perdre confiance et ne nous éloigne pas de nos objectifs immédiats dans notre vie du village !

C'est donc en dehors de ces considérations que je voudrais vous entretenir de nos projets pour 2006. La cantine trop étroite va être agrandie et mise aux normes. Nous avons obtenu un montant de subvention maximum de la part de l'Etat et du Département, et, une fois de plus (la 3^{ème} fois depuis 2001) une subvention exceptionnelle de 3800€ attribuée par la réserve parlementaire. Parmi les autres projets nous allons essayer d'améliorer les vitesses excessives dans le village, déplacer la croix centrale du cimetière qui gêne, poursuivre des travaux de bâtiments, de voirie, etc... Nos chantiers en cours avancent.

Les Commissions et les Associations sont toujours présentes et actives pour animer le village et prêter main forte au Conseil Municipal et au C.C.A.S. A travers elles je veux remercier leurs bénévoles que l'on retrouve souvent lors des réunions de préparation ou lors des animations. De plus des volontaires se proposent à chaque fois pour nous aider, c'est méritoire ! Merci !

Barzun est vivant et animé ! ça se dit, et nous pouvons être fiers de toutes ces activités nombreuses et diverses !

Venez donc les encourager !

Notre site internet contribue aussi à l'image positive de Barzun avec 7550 visiteurs depuis mars 2001! Pour y accéder : <http://barzun.free.fr>

Les prochaines dates à retenir sont :

- 8 juillet 2006 à 17h30 : accueil des nouveaux habitants du village
- 8 juillet 2006 à 19h30 : repas du village pour tous
- 23 août 2006 : Cinéma en plein air gratuit « La Marche de l'Empereur »
- 2 septembre 2006 : Marché de Nuit du comité des fêtes

Je veux ici souhaiter une bonne fin d'année scolaire aux jeunes et un bon été à vous tous en souhaitant que la canicule nous épargne.

J'aurais une pensée bien particulière pour tous ceux qui nous ont quitté cette année.

A très bientôt !

Maurice MINVIELLE

SOMMAIRE

Page 1

Page 2

Pages 3, 4,

Pages 6, 7

Page 7

Pages 8, 9, 10

Page 11

Le mot du Maire

Sommaire

Informations Municipales

Budget 2006

Renseignements utiles

Barzun en images

Les eaux naturelles

Objets trouvés remis à la Mairie

- 1 paire de lunettes de vue
 - 1 montre homme
 - 1 collier femme
 - 1 gourmette femme

INFORMATIONS MUNICIPALES

☺ **Le S.A.P.O (Syndicat d'Assainissement de la Plaine de l'Ousse)** dont le siège est à Soumoulou a effectué des contrôles sur les installations individuelles d'assainissement non collectif et sur les branchements aux égouts collectifs (tests à la fumée) concernant l'évacuation des eaux usées et pluviales. Chaque foyer a pu recevoir le résultat de ces contrôles avec les modifications éventuelles à y apporter.

Ceux qui n'ont pas été visités suite à leur absence, le seront prochainement.

☺ **A Barzun** seule la Taxe d'habitation a été augmentée passant de 5,81% à 5,93%. Les autres taxes sont inchangées

☺ **A Barzun** la **TLE** (taxe locale d'équipement) a été instituée comme chez la plupart de nos communes voisines. La TLE ne s'applique qu'aux permis de construire.

☺ **Les sacs poubelles** sont toujours à votre disposition à la mairie pour 2006, ainsi que la nouvelle carte « Déchetterie » d'Espoey de couleur jaune.

☺ **Un recensement complémentaire** a été effectué en octobre 2005. Depuis le 1^{er} janvier 2006, la population de Barzun est passée officiellement de 471 habitants en 1999 à **564 habitants**, mais la situation des étudiants logés ailleurs n'est pas décomptée, ce qui devrait augmenter le nombre. L'INSEE donnera le chiffre définitif fin 2007. L'ETAT prend donc en compte depuis le 1/1/06 le chiffre de 564 ha.

☺ **Mlle Magali Zuccarello et M. Patrick Galey** déjà en place à l'école de Barzun restent à l'école de Barzun pour l'année scolaire 2006/07.

☺ **La CCOG** a baissé de **2,3%** le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères passant de 12,6 % à 10,3 %.

Le Conseil Communautaire de la communauté de communes a décidé à l'unanimité de maintenir le taux des quatre taxes directes locales aux taux 2005 (soit Taxe d'habitation : 0,969 %, Taxe Foncière Bâti : 0,847 %, Taxe Foncière non bâti : 4,54 % et Taxe professionnelle : 1,77 %).

☺ **La CCOG** communique de ne pas hésiter à les appeler au **05 59 16 08 80** (ou 81) si la société de ramassage a oublié votre caissette ou vos sacs lors du ramassage.

☺ Des **coupes de bois** ont eu lieu rue du Bois. Les 10 lots ont été attribués comme d'habitude par tirage au sort en présence de l'ONF et des acheteurs. Le prix du stère a été fixé à 9€ HT.

☺ Des **Travaux** de renforcement de l'eau potable ont été réalisés par le Syndicat d'eau potable et la SATEG permettant de relier les canalisations de la rue Mgr Théas. Ces travaux permettront une plus forte puissance dans le réseau d'eau. Il reste à l'Entreprise de remettre en état la route qui a subi des dégradations suite à ces travaux mais ces travaux seront faits lorsque le tassement du gravier sera réel.

☺ Des **vitesses excessives** sont constatées dans notre village et depuis l'installation des ralentisseurs, il semblerait que les usagers ont modifié leurs itinéraires. Les rues du Pouban et de l'Aussère sont plus fréquemment utilisées et nous avons fait installer des panneaux d'entrée et de sortie d'agglomération sur ces 2 routes départementales avec le concours du Conseil Général. Il sera désormais obligé de rouler à la vitesse maximum de **50km/h** à partir de ces panneaux d'entrée.

La rue du Cami Bielh pose également un problème car elle est de plus en plus utilisée pour se rendre de Livron vers Pontacq et vice-versa afin d'éviter le centre du village. Des engins ont également « accroché » le panneau STOP. Le conseil municipal réfléchit sur la mise en place de panneaux à chaque extrémité (Barzun et Livron) autorisant cette rue pour les riverains seulement.

☺ Travaux cantine

Des travaux d'agrandissement et de mise aux normes de la cantine vont être réalisés cette année. Il s'agit d'agrandir coté cour la pièce et de construire un WC aux normes handicapés, un vestiaire, etc...

Des demandes de subvention ont été lancées auprès de l'Etat, du Conseil Général et auprès d'un Sénateur élu. Nous avons obtenu satisfaction, une fois de plus, à savoir :

Subvention DGE- Etat	5.705,00€	soit 30%
Subvention Conseil Général	5.705,00€	soit 30%
Subvention Réserve Parlementaire	3.800,00€	soit 20%

Total des travaux: **19.017,14€ HT**

☺ Location de la salle des sports

- Gratuité pour les associations dans le cadre de leurs activités prévues sur les statuts. La gratuité s'étend de l'occupation des locaux, les douches, WC, petite salle, lumière, chauffage, eau.
Il est bien entendu qu'une association qui organise un tournoi aura la gratuité. Pour tout repas organisé, concernant toute la population, de portée générale, (repas du village par exemple) la location sera gratuite.
- Gratuité pour le Comité des Fêtes dans le cadre des activités de leur domaine.
- Gratuité pour les écoles (sport, autres...)
- Gratuité pour la Mairie, le CCAS, pour des manifestations de portée générale (vide grenier, etc.)
- La salle peut être louée à l'année par des Associations extérieures ou par des citoyens. Une décision du CM est nécessaire. Une convention sera établie. C'est ainsi que 2 personnes louent la salle pour la pratique du tennis.
- Location proprement dite
 - 1) Demande par écrit, déposée au Secrétariat de Mairie, avec dates, motif, matériel nécessaire, nombre d'occupants.
 - 2) Accord donné sous forme de convention établie par la Mairie et signée par les 2 parties.
 - 3) Fournir une attestation d'assurance, verser caution, acompte...
 - 4) Un état des lieux sera fait avant et après utilisation.
 - 5) Un acompte de 30% sera demandé systématiquement avec la convention.
 - 6) Tarifs :

	Barzunais	Extérieurs	Caution restituée après état des lieux
½ journée	50 €	100 €	400 €
Journée	100 €	200 €	
Week-end (Sa+Di)	100 €	320 €	
Week-end prolongé	100 €	400 €	

Cet été 2006 la salle est louée pour 2 mariages.

☺ Cin'étoile : Le mercredi 23 août 2006, aura lieu une projection gratuite du film 'La Marche de l'empereur ». Les frais de 305 € seront pris en charge par la commune.

☺ **Transports scolaires** Les dossiers de transports scolaires vous seront envoyés directement par le Conseil Général. La Mairie ne devra plus les viser, ni même l'établissement scolaire, ce sera le transporteur qui se chargera des démarches administratives. La Mairie disposera de dossiers vierges pour ceux qui ne le recevraient pas ou pour les nouveaux élèves transportés. Il faut savoir qu'en 2005, la commune a payé la somme de **2.121 €** pour le transport de vos enfants. Le Conseil Général finance le reste soit 33.243 €

☺ **Recensement militaire** Les jeunes – filles et garçons – nés en 1990 doivent se faire recenser à la Mairie dès leurs 16 ans. Se munir du livret de famille.

☺ **Inscription sur les listes électorales** Nous rappelons que pour s'inscrire sur la liste électorale il suffit de se présenter en Mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

☺ **Fermeture Mairie** La Mairie sera fermée pour congés annuels du 14 au 29 juillet et du 14 au 19 août 2006.

☺ **Repas du Village** Le 8 juillet aura lieu à 19h30 salle des sports de Barzun le traditionnel « Repas du village » organisé par le conseil municipal et le CCAS aidé des commissions et des Associations qui se sont portées volontaires. Chaque famille sera informée par un courrier spécial pour s'inscrire.

☺ **Accueil des Nouveaux Barzunais** Le 8 juillet à 17h30, avant le repas du village, le conseil municipal a décidé d'offrir un « pot » d'accueil à tous ceux qui ont choisi notre village pour y vivre. La dernière cérémonie d'accueil a eu lieu en juillet 2004. Les familles concernées recevront une invitation spéciale début juin. Nous espérons que personne ne sera oublié. Vous pouvez toutefois vous faire connaître auprès de la Mairie, ce qui facilitera notre tâche. Merci !

☺ **Canicule** Les services de la préfecture nous demandent de constituer un fichier en vue de la prévention de la canicule cet été. Si vous vivez seul(e) et âgé(e) de + de 65 ans et/ou handicapé(e) et si vous le souhaitez : venez vous inscrire auprès de la Mairie au plus vite.

☺ **Transfert de la compétence Aéroportuaire à la CCOG** : Dans le cadre des transferts de compétences prévus par la loi de décentralisation, l'aéroport Pau-Pyrénées va être géré par un syndicat mixte aéroportuaire. La Communauté de Communes OUSSE-GABAS sera la représentante des communes qui la composent. Le transfert de la compétence de la commune à la CCOG est décidé.

☺ **Inscriptions Ecoles :**

- 1) **Ecole de Barzun** : Pour être inscrit à l'école publique de Barzun, les parents qui ont la charge des enfants **doivent avoir leur résidence à Barzun**. C'est la résidence qui fait foi. Sinon un accord écrit doit être conclu avec la commune de résidence pour supporter les frais de scolarité.
- 2) **Ecoles Publiques de Pontacq** : Pour être autorisé à fréquenter l'école publique de Pontacq, un accord entre les 2 communes (Pontacq et Barzun) doit être établi. La commune de Barzun ne donne plus d'avis favorable car cela engendre des frais de scolarité trop importants (476,47 € par an, par enfant en maternelle et 195,38 € en primaire).
- 3) **Ecoles Privées.** : Une nouvelle loi relative au financement des écoles privées sous contrat par les communes risque d'être appliquée ce qui nous obligera à payer (comme pour l'école publique) les frais de scolarité. Des discussions sont en cours tant au niveau national que départemental. De toute façon nous n'accepterons le paiement qu'après accord et convention comme pour les écoles publiques. A suivre.

4)

☺ **Nouveaux habitants**: Il est de règle que tout nouvel habitant dans la commune se signale le plus rapidement possible à la Mairie. Merci.

BUDGET 2006

Section de Fonctionnement

Recettes

Taxes Foncières, Habitation, Professionnelle, sur électricité	73 550
Dotations, subventions, participations	68 526
Autres produits gestion courante : Revenus des immeubles (loyers)	23.850
Atténuation de charges	9.000
Autres produits, Cantine, bois	13.869
Remboursement Assurance	37 500
Excédent 2005 reporté	31.860
Total	258.155

Dépenses

Eau, assainissement, électricité, combustible, carburants, entretien, petit équipement, fournitures administratives, cantine	30 800
Entretien : terrains, bâtiments, voirie et maintenances	25 580
Honoraires percepteur, prêtre, cérémonies, frais postaux et téléphone.	6 350
Impôts et Taxes	3 300
Charges de Personnel, Charges sociales,...	69 120
Charges de Gestion courantes : cotisations SIVOM, Assainissement, Aménagement Bassin de l'Ousse, Centre Secours, CCAS,....., Transport scolaire, A.P.G.L, Subventions ...	31 757
Charges financières	6 121
Dépenses imprévues	283
Virement à la section d'investissement	84 844
Total	258 155

BUDGET 2006

Section d'investissement

Recettes

Subventions Investissements	29 111
Remboursement Fonds TVA	6 836
Emprunts	10 727
Vente parcelle	700
Virement du fonctionnement pour déficit 2004	293 665.58
Virement de la section fonctionnement	84 844
Total	425 883.58

Dépenses

Remboursements d'emprunts	26 276
Déficit Investissement 2004	293 665.58
Travaux Cantine	30 000
Travaux voirie	29 100
Matériel employé communal	1 342
Aménagement Terrains	1 500
Solde travaux Grêle 2004	44 000
Total	425 883.58

Tableau comparatif des taux moyens des 4 taxes en 2005 au niveau national, départemental et de notre commune en 2005 et 2006

Désignation des Taxes	Taux moyens communaux 2005		BARZUN		
	National	Départemental	2005	2006	Produit
Taxe d'habitation	14,34 %	14,70 %	5.81 %	5.93 %	31.102
Foncier Bâti	18,36 %	14,46 %	6.33 %	6.33 %	20.015
Foncier Non Bâti	43,63 %	34,47 %	26.31 %	26.31 %	6.867
Taxe Professionnelle	15,52 %		13.72 %	13.72 %	11.566
Total					69.550 €

Tableau des Taux 2006 des 4 taxes connues des communes voisines

	T.H	T.F.B	T.F.N.B	T.P
Aast	8.09 %	5.97 %	34.46 %	9.49 %
Barzun	5.93 %	6.33 %	26.31 %	13.72 %
Espoey	7.65 %	3.90 %	28.79 %	15.09 %
Ger	6.62 %	6.62 %	44.83 %	15.31 %
Gomer	7.90 %	6.98 %	35.92 %	8.92 %
Hours	7.97 %	6.41 %	32.23 %	20.08 %
Limendous	6.37 %	5.64 %	33.29 %	11.70 %
Livron	8.85 %	8.28 %	31.43 %	18.92 %
Lourenties	6.45 %	5.02 %	31.81 %	9.73 %
Lucgarier	5.49 %	4.66 %	24.26 %	12.72 %
Nousty	8.09 %	7.56 %	34.98 %	15.00 %
Pontacq	6.43 %	11.18 %	34.79 %	11.71 %
Soumoulou	5.65 %	6.54 %	28.81 %	10.34 %
Ponson	7.47 %	8.36 %	31.08 %	7.12 %
Dessus				

Quelques renseignements utiles

Bibliothèque Municipale:

Permanences les mercredi (17h/18h) et dimanche (10h/11h)

Responsable Mme Bénazeth Christiane

Pala / Trinquet: géré par l'Association « Le Carambo »

“ M. Bernard Gérard

Hand-Ball : “ « Entente barzunaïse »

“ M. Casabonne Francis

Gymnastique : “ « Pass'sport Détente »

“ Mme Bénazeth Chantal

Foot en Salle: “ « Amical Barzun »

“ M. Borckholz Laurent

Activités diverses : “ « Les Moinettes »

“ Mme Seguin Chantal

Parents d'Elèves : “ « A.P.E. »

“ M. Petitbenoit Eric

Aînés 60 ans et + : “ « Les Aînés de Barzun »

“ Mme Dehaine Michèle

Chasse : “ « La Perdrix de l'Ousse »

“ M. Lacote Jean-Paul

Animation, Conscrits : “ « Comité des Fêtes »

“ Mle Couret Cécile

Ecole Publique : 2 classes/garderie municipale de 7h30 à 18h30/cantine scolaire

Directrice Mme Zuccarello

Eglise : messe à Barzun toutes les 3 semaines à 9h (alterne avec Labatmale et St Vincent) M. l'Abbé Carrazé

Mairie : ouvert les lundis et jeudis (8h30/18h00) et le samedi (8h30/11h30) Secrétaire Mme Frère Isabelle

Panne ou incident sur réseau d'eau et d'assainissement : SATEG (05 62 90 07 17)

Electricité EDF- Pannes - 0 810 333 364

Communauté de communes « Ousse Gabas » : 05 59 16 08 80

Ramassages EMMAÛS à Barzun 18 juillet 2006 – 10 octobre 2006-

CLIC – Centre Local d'Information et de Coordination pour les Personnes Agées 05 59 13 02 74 à Nay

SSIAD – Service de Soins Infirmiers à Domicile - 05 59 53 68 54 à Pontacq

Mission Locale Emploi : 05.59.33.63.67 à Morlaas

BARZUN 2006 en images



Janvier 2006 : Fête de Barzun organisée par le comité des fêtes et les conscrits.



Les conscrits et le comité posent pendant le 1^{er} Repas de la Fête organisé salle des sports chauffée...



Mme Zuccarello et les élèves avant de chanter La Marseillaise devant le Monument aux Morts.



Le comité a organisé une chasse aux œufs à Pâques, pour les jeunes



8 mai à Barzun : le Monument est décoré pour la cérémonie

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE



Les bénévoles de la Bibliothèque Municipale lors de l'Assemblée générale

(de gauche à droite :debout Corinne Laborde, le Maire, Marie-Jo Caillabet, Maurice Béchu, Yannou Sabaté, Andrée Salefranque, Simone Pocq, Marcel Cazala. 1^{er} rang : Marie-France Pocq, Chantal Bénazeth, Christiane Bénazeth, Chantal Seguin, Madeleine Sabaté et Maxime) manque sur la photo Monique Neumann.



Une partie des concurrents du rallye-promenade de la bibliothèque du 30 avril 2006.



Vide-grenier du CCAS : affluence record à Barzun le 7 mai 2006



« Les Aînés » de Barzun lors d'une rencontre « loto/jeux/goûter » salle de la mairie

HAND-BALL



L'école de hand a bien marché cette saison



Les séniors aussi se sont fait plaisir...



M. Sans sur l'engin de 1937

***15 mai 2006 : Un camion de pompiers datant de 1937 « Renault PS » est venu à la rencontre des élèves de l'école en espérant peut-être éveiller des vocations. Il est stationné au Musée des sapeurs pompiers de Tarbes !
Merci au sapeur-pompier Jean-Marc Sans de Barzun pour cette visite imprévue et appréciée.***